

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 20 novembre 2019

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (3) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BOURGUIGNAT (représenté par Mme GAUTHIÉ), Mme HERVIEU (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé (3) : M. BERTHIER, M. FOUILLOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 13 novembre 2019.

Délibération n° : 33-2019

Objet : Résidence Abrioux – Convention de mise à disposition de locaux.

Depuis octobre 2012, le CCAS de la Ville de Dijon met à la disposition de Madame Mériame MEZGUELDI, artiste peintre, un bureau de 20 m² pouvant servir d'atelier ainsi qu'un local de type « réserve », à la résidence sociale Abrioux.

Cette mise à disposition est gracieuse, dans la mesure où la présence d'un artiste au sein de la résidence favorise l'émergence de projets avec le personnel et les résidents. Un travail collectif sur une fresque décorative est actuellement initié par l'animatrice de la résidence et Madame MEZGUELDI.

Dans le cadre de la mise à disposition de locaux, Madame Mériame MEZGUELDI s'engage à prendre une assurance multirisque et responsabilité civile.

Compte-tenu du projet immobilier de l'établissement, la convention prendra fin le 31 août 2020.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

– valident le projet de convention de mise à disposition de locaux à la résidence sociale Abrioux ;

– autorisent le Président ou son représentant légal à apporter toute modification ne remettant pas en cause son économie générale et à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources internes : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20191120-33-2019-DE
Date de télétransmission : 22/11/2019
Date de réception préfecture : 22/11/2019